

Un expert informatique

à « temps partagé »

POUR QUEL PUBLIC ?

Artisan, T.P.E., Association,
Toute structure utilisant l'outil
informatique

QUELS OBJECTIFS ?

Disposer d'une informatique
sûre et performante.

Maîtriser le coût de la
fonction informatique.

VOS PROBLÉMATIQUES

La structure souhaite augmenter la fiabilité de son système d'informations avec des coûts adaptés.

NOTRE DÉMARCHE

Mise en place d'un partenariat à « temps partagé » déterminé après audit du système d'informations, du parc informatique (matériels et logiciels) et des procédures (sécurité notamment).

NOS SPÉCIFICITÉS – ORIGINALITÉ

Un expert à « temps partiel »
Des interventions planifiées ou à la demande
Possibilité d'intervention à distance.

Frédéric DELSERIES
fd@sainte-baume-consultants.org